

Classement des meublés de tourisme

Tout d'abord nous entendons par le terme "meublés de tourisme" tout bien immobilier dédié à la location saisonnière de vacances. Comme les meublés de tourisme, les chambres d'hôtes font aussi l'objet de classements de qualité définis ci-dessous.

Ces classements constituent une garantie de la qualité de l'hébergement ou de la [location de vacances](#). Il en existe plusieurs, dont les principaux sont :

Le classement préfectoral

Il s'agit d'appartements ou de maisons qui ont été visités par les services préfectoraux. Les meublés bénéficient d'un classement préfectoral « meublé de tourisme » allant de 1 à 5 étoiles. Ils répondent aux critères de confort et d'habitabilité tels que définis par l'arrêté ministériel de classement des meublés de tourisme du 28 Décembre 1976 modifié notamment par l'arrêté du 8 Janvier 1993 et celui du 1er Avril 1997.

Tout loueur en meublé, s'il veut obtenir le classement, doit remplir un état descriptif de son logement et le transmettre à la mairie de la commune dont dépend le meublé, en précisant la catégorie de classement qu'il demande. Il lui est délivré un numéro d'identification, puis la préfecture effectue le classement et envoie l'arrêté de classement à la mairie qui en informe ensuite le propriétaire. L'arrêté de classement est valable 5 ans.

Les chambres chez l'habitant ne rentrent pas dans les catégories de classement des meublés saisonniers. Location à la nuitée, sans possibilité de faire la cuisine.

Gîtes de France

Un gîte rural est une maison de vacances en milieu rural répondant aux critères d'une charte de qualité offrant des garanties d'équipement, de prix et d'accueil. Ces locations sont contrôlées et classées par la fédération nationale des Gîtes de France.

Pour créer un hébergement Gites de France, le loueur doit constituer un dossier de présentation accompagné des droits d'entrée. Une visite sera effectuée par une technicienne qui déterminera le classement accordé selon les normes de la Fédération Nationale des Gites de France.

Clévacances

La location Clévacances peut être une maison indépendante, une demeure de caractère, un chalet, un appartement, un studio dans une maison particulière ou dans un immeuble collectif, une résidence ou un habitat de Loisirs situés dans une station ou une zone touristique à la [campagne](#), à la [montagne](#), à la [mer](#), dans une station thermale ou en ville.

Chacune des locations Clévacances est visitée et contrôlée par des professionnels du tourisme agréés qui apprécient l'environnement, l'aménagement, le confort intérieur, l'accueil, en fonction de normes de qualité très strictes.

Destinée à compléter les hébergements touristiques traditionnels (hôtels, meublés, résidences...), la chambre Clévacances a pour critères essentiels l'indépendance du client et le petit déjeuner à disposition. La marque "Chambres Clévacances France" est décernée exclusivement pour chaque chambre de 1 à 4 clés, pour une capacité d'accueil maximum de 15 personnes (ou 5 chambres maximum) par structure.

Fleurs de Soleil

Fleurs de Soleil est un label de qualité national de chambres d'hôte. Il est géré par une association de propriétaires : les Maisons d'amis en France. Le réseau a obtenu la certification de service ISO 9001 - 2000.

Accueil Paysan

Accueil Paysan est un groupement de paysans qui, prenant appui sur leur activité agricole, mettent en place un accueil touristique et social en relation avec tous les acteurs du développement local, selon une charte de qualité.

Tourisme et handicap

Il s'agit de gîtes dont l'aménagement est adapté aux besoins des [personnes handicapées et à mobilité réduite](#).

Les autres classements

Il existe d'autres types de classement avec des critères plus spécifiques comme le type de la location, l'environnement et autres : Bienvenue à la ferme, Gîtes Panda, Bedbreak, Clef verte, Ecolabel...

Les classements :

- 1 étoile, 1 épi, 1 clé : hébergement simple mais convenable
- 2 étoiles, 2 épis, 2 clés : hébergement de bon confort
- 3 étoiles, 3 épis, 3 clés : hébergement de très bon confort
- 4 étoiles, 4 épis, 4 clés : hébergement de très bon confort, de grande qualité
- 5 étoiles, 5 épis, 5 clés : hébergement de très haut standing. Cadre luxueux

Le statut de loueur en meublé de tourisme contraint le propriétaire à respecter les normes de confort prévues dans la catégorie de classement de son logement.

Toutes les informations précédemment citées n'ont qu'un caractère informatif non contractuel.